

VISIO - Recours à l'intérim dans la Fonction Publique

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

A distance -
Synchrone

Objectifs

Connaître les diverses modalités de recrutement d'intérimaires pour la fonction publique

Public Visé

DRH • Responsables service RH • Conseils statutaires • Tout agent chargé du recrutement • Juristes

Pré Requis

Avoir des connaissances en recrutement de niveau débutant

Objectifs pédagogiques

Connaître les diverses modalités de recrutement d'intérimaires pour la fonction publique

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports d'éléments théoriques sur la réglementation applicable
- Illustration par des cas concrets, sous la conduite du formateur
- Simulation de cas pratiques
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

• **Rappel sur la pratique de l'intérim avant la Loi n° 2009-972 du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels**

• **Recours aux agents contractuels : caractère subsidiaire du recours à l'intérim ; rappel des modalités de recours aux contractuels des 3 fonctions publiques**

• L'intérim

- Intérêt et limites du recours à l'intérim
- Champ d'application : obligation de recours aux centres de gestion, identification des besoins
- Cas de recours à l'intérim : art. L1251-60 du Code du travail
 - . Distinction entre besoin occasionnel, saisonnier, accroissement temporaire d'activité
 - . Comparaison avec les cas de recours aux agents non-titulaires
 - . Interdictions légales
- Choix de l'entreprise de travail temporaire et règles de la commande publique
- Contrat de mise à disposition : clauses et fonctionnement
- Situation du salarié intérimaire : droits et obligations, conditions de travail

• **Méthode et conseils pour la rédaction du cahier des charges**

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire expert en statut de la fonction publique

1 journée pour connaître les diverses modalités de recrutement d'intérimaires pour la fonction publique

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
- **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Assiduité et Fin de formation.

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

Durée

7.00 Heures
1 Jour

Effectif

De 4 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	660.00
Inter Adhérent (Par personne) :	620.00



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org